CANDIDATS

POUR GREFFIER.

Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
W. A. NOTT,
ALFRED ROUSSEAU,
J. W. PIERSON.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
THOMAS C. POOLE,
J. G. A. HOIT,
M. WILLARD,
M. CARUTHERS,
L. OSCAR MAUREAU,
SAMPSON BLOSSMAN,
JOHN M. HALSEY,
ADELIN DREUX,
A. D. DORIOCOURT,
HORATIO DAVIS.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
HENRY PEYCHAUD,
WILLIAM P. BEDLOCK,
AUGUSTE DOUCE.

Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
RIVIÈRE GARDÈRE,
J. B. FORRESTER MAXENT,
A. E. BIENVENU,
PIERRE M. BERTIN,
MARTIN DURALDE,
ARMAND GUYOL,
RENÉ H. BRUNET,
THOMAS GILMORE,
ROSÉMOND DE ARMAS.

Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
JOHN WATKINS,
PROSPER LE BLANC,
CHARLES VICTOR JONTÉ,
CHARLES S. LEE,
J. J. COIRON,
SAM. LOVETT WALDO,
JOHN W. NIXON.

POUR JUGE-DE-PAIX:

☞ *M. l'Editeur.*—Veuillez annoncer que M. MANUEL CRUZAT est candidat pour la place de Juge de Paix du quatrième district de la Première Municipalité.—Ce district est compris entre les rues St Louis et Esplanade.)

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. JULES LAMBERT, comme candidat à la place de juge de paix, dans la Première Municipalité, pour les 5ème et 6ème districts représentatifs compris entre les rues Saint Louis et Esplanade.

☞ *M. l'Editeur.*—Veuillez annoncer que M. GEORGE Y. BRIGHT, est candidat pour la place de juge-de-paix de la Seconde Municipalité, pour le troisième district, compris entre les rues Canal et Julia.—District No. 3.

☞ MM. LES EDITEURS.—Veuillez annoncer que M. CHS. C. SCHELL est candidat à une des places de Juge de Paix de la première Municipalité.

☞ *M. l'Editeur.*—Veuillez annoncer que M. O. P. JACKSON est candidat à la place de JUGE DE PAIX dans la première municipalité, pour le district compris entre les rues du Canal et St. Louis.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. AUGUSTE DELASSUS, comme candidat à la place de Juge de Paix de la municipalité No 3.
SES AMIS.

☞ *MM. les Editeurs.*—Veuillez annoncer que M. ALPHONSE CANONGE est candidat à la place de juge de paix, dans la Troisième Municipalité.

Mr. L'EDITEUR,
☞ Veuillez annoncer que WILLIAM ANDRY est candidat pour une place de juge de paix dans la Première Municipalité, et qu'il sera soutenu par
SES AMIS.

☞ *MM. les Editeurs de l'Abeille.*—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. JOSEPH MATHIEU MAUREAU, avocat, est candidat à une des places de juge de paix de la Première Municipalité, qu'il recevra le vote unanime de
TOUS SES AMIS.

☞ M. GUYOL est candidat comme 3me juge de paix, entre la rue du Canal et celle St.-Louis.

EDUCATION A NEW-YORK.
INSTITUTION CLASSIQUE ET COMMERCIALE
du Reverend R. Townsend Huddart,
[illegible] entre la place de l'Université et la Cinquième Avenue.

[illegible]

M. HUDDART se réfère aux personnes suivantes:
Le Rev. FRANCIS L. HAWKES,
MM. SAMUEL J. PETERS,
DANIEL LEROY,
J. B. BLACHE.

Mde E. COMMUNY
CHIRURGIEN
DENTISTE

[illegible]

Bureau des Naissances et Decès.
[illegible] RUE BIENVILLE.
AVIS AU PUBLIC.

[illegible]

Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui ne se conformeraient pas aux clauses de l'acte précité.
10 avril   F. M. CROZAT.

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL. JUIN 1846.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires [illegible] les personnes dont les noms suivent:

[illegible]

Le soussigné offre à vendre les articles suivants, importés directement de Bordeaux, de Marseille et de New York par les derniers arrivages:
[illegible] barriques vin de Bordeaux,
[illegible] do de Marseille,
[illegible] do vin blanc,
[illegible] barils vieux Madère,
5 barils vin de Madère,
[illegible] barils vin de Porto,
15 barils vieux whiskey Monongahela,
3 pipes genièvre de Hollande,
[illegible] caisses vin ordinaire de Bordeaux
[illegible] do do Chateau Lafitte,
[illegible] do do Chateau Latour,
[illegible] do do Léoville,
50 caisses cerises à l'eau de-vie,
20 caisses Curaçao,
[illegible] caisses marasquino,
100 caisses liqueurs assorties,
50 paniers huile d'olive,
100 milliers bouchons assortis, à vendre par
P. LONGIS,
4 juin   No. 116 rue Royale

EAU-DE-VIE.—65 barils eau-de-vie, 6ne, champagne, 6 pipes " A. Seignette.
A vendre par   P. LONGIS,
8 jn   No. 116, rue Royale.

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE WM. A. CLARK,
Rue du Cirque No. 300, Nlle. Orléans.
2 fev—1an   L. A. GUILLEMAIN, Agent.

[illegible] St. Charles, [illegible] Orléans.
[illegible] No. 10, [illegible] New-York,)
Importation
De marchandises anglaises, françaises, allemandes, [illegible]

Beaux Articles de Fantaisie.
Coutellerie, Eventails, Boites assorties, Nécessaires de toilette, Accordéons, Cannes, Ombrelles, Peignes, Brosses, Parfumerie, Bourses, Plumes et Crayons en or, &c. &c. &c. le tout en gros et en détail.
OBJETS A USAGE DE CORPS, POUR HOMMES.
Chemises, Caleçons, Chaussettes, Bretelles, Echarpes, Cols, Cravates, &c. &c. &c.
5 mai—1m

Chemises, Gilets de peau et Caleçons.
C. M. SIMPSON, rue de Chartres, No 33, encoignure de la Douane, offre à vendre à des prix modérés un grand assortiment de chemises, gilets de peau et caleçons, chemises de coton aux devant en toile; do do qualité supérieure, chemises de toile fines et surfines, chemises de couleur, do à raies et de fantaisie; gilets de peau en coton, en laine et en soie, caleçons de soie, de coton, de coutil et de toile, tous ces articles seront vendus bon marché pour clore des factures.   14 mai

MOUSSELINES SUISSES.
A VENDRE à bas prix pour clore une consignation un lot de Mousselines Suisses de diverses sortes:
Mousselines unies 4/4 et 5/4 de tous prix;
Dito damassées à jour 6/4, très bel article pour rideaux;
Dito brodées au crochet variées de genre do;
Dito rideaux tout fait à bordures;
Dito brochées et à carreaux pour moustiquaires et rideaux, &c. Ces articles seront vendus au prix de fabrique, pour clore.   L. H. RICHARD,
14 mai   33, Douane, au 1er étage.

AUX VOLONTAIRES POUR LE TEXAS.
LES soussignés offrent à vendre;—50 douzaines chemises gingas garanties fil, bien cousues, 30 do chemises françaises en couleur bon teint, 30 do chemises blanches bon marché, 40 do bretelles ordinaires, 20 do gants blancs Berlin pour militaires. LOISON & SYLVESTRE.
12 mai   36, Chartres

EN magasin et à vendre par les soussignés;—250 caisses vin vieux; 75 paniers huile d'olive, 24 o. Plagniol 75 paniers huile d'olive en 1/2 bouteilles,
250 milliers bouchons de toutes qualités,
28 paniers bouteilles vides,
175 caisses absynthe suisse et de Marseilles; 100 caisses salaisons assorties; 15 estagnons eau de roses,
25 estagnons eau de fleurs d'oranger, 50 caisses do. do.
80 caisses liqueurs ordinaires en bouteilles, 1/2 et 1/4,
51 do kirsch, 12 do Curaçao, 10 c. chinois à l'eau de vie; 10 paniers vin de Champagne.
En douane:—5/4 de pipes eau-de-vie vieille 1837,
" 4/4 do do surfine 1832
12 mai   LOISON & SYLVESTRE, 36, Chartres

CHAMPAGNE.
EN débarquement du navire Emperor, du Havre:
25 paniers vin de Champagne. SHIELD BRAND.
25 do do en 1/2 bouteilles, do
A vendre par   LOISON & SILVESTRE,
19 mai   36, rue de Chartres.

Marchandises d'été et de Printemps.
NOUS vendons à grand rabais la balance de notre assortiment de marchandises sèches, consistant en: barreges, organdies, balzorines dessins à la musulmane et à la Taglioni, jaconats de 25, 30 et 31 escalins, gingats à 25 cents, calicots français léger, dernier modèle, à 20 cts mousselines blanches, mousseline Suisse, jaconat do uni, do parasols, écharpes de barrège, écharpes en dentelle, mousseline blanche, do écharpes de soie, riches broderies, bas de soie et de coton, rubans à frange, grand assortiment de toile, liseres, mouchoirs de toile avec bordures, mouchoirs brodés, de poche, toile de table, damassée, surtouts de Russie, toile do, coutils blancs et cotonnades, fil de coton, gants à filets pour dames, do blancs, do pour hommes, crêpes bleus et blancs, crêpes pour chapeaux, fil à coudre en fil, boutons, peignes &c &c.
Aussi un fort assortiment de drap d'été superfin, à vendre par   DAVID & CHAPUS,
19 mai   93 et 95, rue de Chartres, encoignure Conti

TRESOR DE LA POITRINE.
Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.
DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.
Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catharres les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aiguës ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.
Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Islande.
On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépot général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boite.   10v

$35,000 D'HABILLEMENS EPAIS, A VENDRE, à des prix bien au-dessous de ceux payés jusqu'à présent à Nouvelle-Orléans, au No. 34, rue des Magasins.
27 jan   ALFRED MONROE.

CHAPELLERIE PARISIENNE.
Rue de Chartres, No. 40.
L. SIMONET & Cie., viennent de recevoir par le navire Claiborne, du Havre, un nouvel assortiment de Chapeaux dernière mode:
5 caisses chapeaux soie extra fin;
2 do do castor blanc;
1 do do feutre noir et gris;
100 douz. chapeaux paille d'Italie, pour hommes;
100 do do do do pour enfans;
25 do do do do de cadets;
2 do do soie pour Amazone;
6 do do flambards gris et noir pour cadets;
Aussi un grand assortiment de fournitures, telles que peluche, Bordaloue, coiffes, cuirs coussins, etc.   6ab

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Floridian, de Bordeaux,
25 barriques vin rouge, Ambès,
25 do do Montferrand,
4 demi do do Pauillac, 1841,
16 do vin blanc, Sauterne,
6 pitailles eau de vie de cognac, fine champagne,
45 caisses cerises à l'eau-de-vie,
6 do de 12 flacons, prunes sèches,
4 do de 12 boites transparentes do
1 mai   EDOUARD LARONDE, 85, St Louis.

VINS en caisses—2000 caisses vin de Bordeaux,
500 caisses St. Julien, 500 do St Julien,
200 caisses Chateau Margaux, 200 do St. Estèphe,
50 do Chateau Lafitte,
300 do Cantenac,
100 do 24/12 bouteilles différentes marques,
100 do Vin blanc Sauterne, à vendre par
11 mai   St. Von. BARRETT, 21 Gravier

MOUCHOIRS DE BATISTE—200 douzaines de mouchoirs de batiste français, nouvellement reçus.
Aussi—50 pièces de Batiste d'une qualité supérieure, reçus directement de Combray, à vendre chez
L. H. RICHARD,
14 mai   33, rue de la Douane

THÉ frais—1500 paquets vert et noir impérial, poudre à canon, young Hyson, Souchong et Pouchong, en caisses, demi do et boites, à vendre par
ROBERTS & HALL,
23 m   75, Magasins.

LIQUEURS du pays 150 barils eau de vie, genièvre, alcohol et esprits purs, à vendre par
ROBERTS & HALL,
23 m   75, Magasins.

TOILE écrue à chemises—Un envoi de toile écrue 4/4, à vendre à bon marché, pour clore, par
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai   21 Magasins

FIL patenté de Marshal—Nous avons reçu un envoi de fil comme ci-dessus de diverses couleurs, du No. 18 à 200, sur lequel nous appelons l'attention des tailleurs et détaillans, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai   21 Magasins

FIL en bobines d'Alexander—Les soussignés ont reçu quelques caisses de bobines, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai   21 Magasins

MOUSTIQUAIRES—5 balles bon écru; 3 balles idem qualité blanche; 2 balles idem blanche; 2 caisses idem rayé, 4 dito qualité supérieure, à vendre à bas prix pour du comptant, par H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai   21 Magasins

DENTELLE Guimpe pour rideaux—Les soussignés ont reçu deux caisses de ce superbe article, en couleurs assorties, qu'ils vendront à bas prix en gros.
Aussi—En débarquement, 10 balles cotonnade française, qualité supérieure; 5 balles casimir noir bonjean.
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai   21 Magasins.

PARAPLUIES! PARAPLUIES!—Par le navire Emperor, du Havre, nous avons reçu quelques valises de parapluies français de qualité supérieure, grandeur assortie et dans le dernier goût.
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai   21 Magasins.

O. TALAMON.
44, RUE DE CHARTRES.
RECOIT par le navire Emperor, du Havre, 6 balles cotonnade bleue, unie, qu'il vendra à bas prix, pour du comptant.   20 mai

EN magasin et à vendre par le soussigné.—3000 caisses vins différentes qualités, en grandes et petites bouteilles; 200 caisses liqueurs assorties; 50 caisses curaçao de Hollande; 30 caisses marasquino, 100 caisses sirop de limon.
21 mai   S. V. BARRETT, 21, rue Gravier.

EN magasin et à vendre par le soussigné.—200 barils olives supérieures d'Espagne; 75 caisses sardines de 50 et 100 boites à la caisse; en grandes, 2/3, 1/2 et 1/4 boites nouvellement arrivés; 300 caisses vins Muscat, Frontignan et Lunel, &c.
21 mai   S. V. BARRETT, 21, rue Gravier.

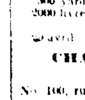

DROGUES ET MEDICAMENS.
Reçu par les navires James Calder, de Boston, et Memphis de New York:
125 colis, formant un bel assortiment de Drogues.
EN MAGASIN:
1000 livres sel de nitre,
1000 livres sel de glaubert; 3000 livres sel de soude,
500 do gomme de Lacque; 1000 do tartre rouge,
300 do bois de réglisse; 400 do acide tartarique,
500 do Baie de genièvre; 200 do racine d'Iris,
100 do racine de gentiane; 80 grosses fioles assorties
200 do gingembre; 200 do gingembre en poudre,
200 do acide acétique,
800 do Sumac de Sicile, 800 do souffre,
300 yards sparadrape; 3000 liv. huile de vitriol,
2000 livres moutarde créole—A vendre par
P. CUSACHS,
20 avril   encoignure St Philippe et Condé

CHANGEMENT DE DOMICILE.
CHEMISES FRANÇAISES,
No. 100, rue Royale, en face de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
MME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77, rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Elle remercie très sincèrement ces Messieurs du patronage bienveillant qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le fini que par la célérité de son travail, obtenir la continuation d'une aussi flatteuse approbation. Elle s'occupe toujours des broderies, dites tapisseries.
Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui acceptera des apprenties pour l'un et l'autre genre de travail.   30av—

SUCRE DE LA HAVANE—430 caisses sucre de la Havane, en débarquement du brick P. Soulé, et à vendre par   TROISGROS & LAMPRE,
20 mai   26 Vieille Levée

CAFE—424 sacs Havane, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 mai   26 Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—42,000 Regalias et Principe, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par   TROISGROS & LAMPRE,
20 mai   26 Vieille Levée

TABAC—44 balles Tabac en feuilles, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 mai   26 Vieille Levée

EAU DE VIE DE COGNAC—2 demi pipes eau de vie de Cognac supérieure, Castillon 1815; 2 do do do 1825; étiquets de pipeneau de vie marque J J Dupuy, quatrième preuve, à vendre par   LEOPOLD JEANNET,
25 mai   22 rue St Louis

SERRURES Françaises—14 caisses serrures françaises, numéros assortis, reçues par le Mozart et à vendre par
25 mai   LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

Nouveautés de Paris.
LE soussigné a l'honneur d'informer très respectueusement les dames, que par l'arrivée des navires Corsica, Monument et Elizabeth, il est en possession d'un choix très riche d'articles de printemps qu'il désire écouler à des prix très bas. Son assortiment se compose de: mousseline passana, haute nouveauté, balzorine, jaconat français, partie de barège riche pour robes, dito extra fin, un grand choix de châles et écharpes de toute description, barege vert, noir et blanc.
Parmi ses envois, a été joint par erreur, une partie de soierie pour robes, qui, vu la saison avancée, seront vendues au-dessous du prix coûtant. Aussi: poult de soie noir, moiré, grande largeur, à 62 la yarde, florence cuit, de toutes couleurs (articles exceptés) à 50 cents.
[illegible]
Le soussigné ose espérer la continuation du patronage bienveillant dont il a été honoré jusqu'ici. Ses marchandises ont d'ailleurs un cachet de distinction tout particulier, et sont de la grande fraicheur.
27 mars   B. D FARIS, 145 rue Royale

[illegible] PLOMB [illegible]
BLANC DE PLOMB, pur, [illegible]
IDEM EXTRA,
IDEM No 1,
[illegible] qualité supérieure, par barillets de 25 jusqu'à 500 livres.
Les propriétaires basent le succès de leur établissement sur la qualité des articles qu'on y manufacture, et ne veulent aucunement vente que ce qui peut donner entière satisfaction. Dans tous les cas où l'on ne serait pas satisfait de leur Blanc de Plomb, l'argent sera remboursé aux acheteurs pour tout baril qui aurait pas été ouvert.
Le premier envoi, se composant de 20,000 livres, vient d'être reçu, et est offert en vente par
MERLE, BEYLLE & Co.,
16 fev   79, Tchoupitoulas.

DROGUES ET MEDICAMENS à vendre par le soussigné:
100 livres Cantharides fraiches;
20 do Hydriodate de potasse français;
300 do Camphre rafiné;
20 onces Sulfate de morphine;
20 do Acétate do;
2000 Têtes de pavots, grosses;
200 livres Douce amère coupée;
100 do Racine de guimauve, belle.
P. CUSACHS,
10 av   Encoignure Condé et St. Philippe

PIPES Allemandes—100 paniers, pour clore une facture, à vendre par
23 av   NORTH & BROTHERS.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Hindoo, venant du Havre:
50 boites Champignons au naturel;
100 demi boites do do;
50 boites Cèpe à l'huile; 100 demi do do;
127 boites, demi et quarts dito Pâtés truffés;
170 do et demi dito Truffes du Périgord;
950 boites, demi et quarts de boites Sardines à l'huile;
10 caisses Fruits au jus.
22 av   CHARLES DUFOUR, 11 Conti

WHISKEY—200 barils vieux whiskey, différentes qualités, à vendre en magasin, par
23 av   CHARLES DUFOUR, 11 Conti

FRUITS A L'EAU-DE-VIE—En débarquement du navire Mozart, de Marseille, 16 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
13 av   17 et 19, St Louis

FROMAGES de Hollande—Quelques douzaines, venant de débarquer et à vendre par
LOREILHE & Co,
23 avril   Encoig. Royale et Douane

SAUCISSONS de Lyon de qualité supérieure, à vendre par   LOREILHE & Co.
23 avril   encoignure Royale et Douane

TRUFFES du Périgord, garanties noires, et toutes de première qualité, à vendre par
LOREILHE & Co.
23 avril   encoignure Royale et Douane

FRUITS au jus—Quelques caisses, à vendre par
LOREILHE & Co.
23av   encoignure Royale et Douane

OLIVES d'Espagne—En barillets, venant de débarquer et à vendre par   LOREILHE & Co.
23 avril   encoignure Royale et Douane

SARDINES à l'huile—3000 boites et demi boites de la marque bien connue de J Peneau, à vendre par
LOREILHE & Co.
23 avril   encoignure Royale et Douane

RAISINS verts de Malaga—Quelques barillets garantis en bon ordre, à vendre par   LOREILHE & Co.
23 av   encoignure Royale et Douane

ABRICOTS et prunes à l'eau de vie—40 caisses à vendre par   LOREILHE & Co
23 av   encoignure Royale et Douane

RASPAIL—Histoire naturelle de la santé et de la maladie, 2 volumes grand in 8o, en vente chez
VICTOR HEBERT,
22 avril   149, Chartres

A VENDRE en débarquement du navire Claiborne, venant du Havre:
54 caisses Absinthe Suisse, de la marque E. Pernod.
DUDOUYT & TEULADE,
18 av   13, rue Toulouse

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Floridian de Bordeaux:
68 barriques vin rouge diverses marques,
27 demi barriques do do
27 av   P & J LACOSTE, 105 Royale

30 BARRIQUES vin de Bordeaux, Merman, qualité supérieure;
52 do do Leoville, Ch Lafitte, Ch Margaux, Pauillac Médoc: 130 do do Ste Estèphe, St Julien, Montferrand, &c.;
15 demi do do Pauillac, Médoc et St Emilion;
25 bls vin blanc Bordeaux, Sauterne, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai   11 & 15, St Louis.

MIEL d'abeille, 6 bls 1re qualité, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7mai   11 & 15, St Louis.

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.
REÇU au No 22, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril   D. H. HOLMES.

100 Barriques vin de Marseille, Bergasse,
200 paniers huile fraiche en bouteilles et demi-bouteilles, Plagniol,
100 caisses salaisons, câpres, olives, cornichons et anchois,
35 caisses savon de Marseille,
65 caisses vermicelli et macaroni, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
7 mai   11 et 15 St. Louis

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés.   4 fev—1an

SEL des Iles Turques, à vendre par
WYLIE & EGANA,
14 mai   52, Bienville

SEL de Liverpool, gros et fin, à vendre par
WYLIE & EGANA.
14 mai   52 Bienville

F. T. BOURNOS, CHIRURGIEN-DENTISTE, rue Conti, No. 25. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'à six heures du soir.   27 mars

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS EN COTON ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans.   16 nov

LEONARD STURTEVANT & Co.—MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES, ET EXPEDITEURS, *Vendent en gros de l'huile de baleine, de sperme et de lin Savon, Chandelles, Thés, Blanc de baleine, Peinture noir &c. &c.*—No. 12, rue de la Vieille Levée.   20 avr

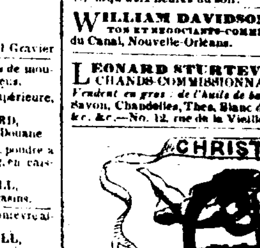

BAGUES GALVANIQUES.
FLUIDE MAGNETIQUE.
CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle-Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme, comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme aigue ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertigo, migraines, indigestions, paralysie, epilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, douleurs de l'épine dorsale, lumbago, névralgie, tremblemens, étourdissemens, douleurs de poitrine, points de côté, debilité générale* et de toutes les *affections nerveuses*. Dans tous les cas de *Dyspepsie*, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessus très ornés et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.
Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques.
Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, où les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut ainsi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.
Fluide Magnétique, de Christie.
Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses de la science moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, de causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siège de la maladie et de donner ainsi un soulagement rapide et permanent.
Emplâtres galvaniques fortifians, de Christie.
Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissant d'après le même principe, mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouvera en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.
E. B. De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.
Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie, dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal, et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.
29 janv—4m

Marchandises au prix coutant.
LORNE & FROIS—No. 21 et No. 4, rue de Chartres, informent les dames et le public, que M. Frois étant sur son départ pour France, ils vendront leurs marchandises au prix coûtant, et certaines au dessous, pour clore des consignations.
Balzorines imprimées, à 3 picaillons.
Jaconas français, de 30 à 35 cents.
Gants filet, de 15 à 50 cents.
Mousselines marquises, à 3 escalins.
Bas coton de 10, 15 et 20 cents.
Mousselines Suisses, de 14 escalins à $2, 50.
Ginghams français, à 3 picaillons.
Indiennes françaises, à 2 escalins.
Echarpes barege et grenadine riches.
Barèges et mousselines de soie imprimées pour robes.
Mouchoirs batiste brodés, rivière et à ourlet.
Gros de naples noirs, taffetas et soie d'Italie.
Poult de soie, pekins, gros de Suisse et de Perse.
Soieries glacées, unies et façonnées couleur.
Mousselines Suisse brodées, couleur et unies blanches
Coton chamoi et bleue, satiné et unis, à rideaux.
Evantails et ombrelles riches.
Pélerines, cols unis et brodés, garnis dentelle.
Cotepalies organdis, tarlatanes et robes brodées.
Mérinos français pour habits et coutils fantaisie.
Jings, coutils blancs et batiste pour habits.
Toiles d'Irlande et de Paris.
Batiste blanche et linons batiste.
Ouvrés, serviettes et nappes unies et damassées.
Piqués blancs et couleur pour gilets.
Flanelles d'été, mousseline laine et cachemire blancs.
Mousseline laine, 3/4 et grande largeur.
Indiennes Américaines, cotons blancs et écrus.
Cotonnades françaises et américaines.
Jupons crinoline et corsets français.
Rubans satin et fleurs artificielles.
Crêpes noirs, blancs et pailles.
Bretelles élastiques assorties en genres.
Dentelles fil, franges noires et cordilières.
Bas de soie, de coton et de fil d'Ecosse.
Chaussettes coton, blanches, grises et écrues.
Gants filets Egyptien, blanc et noir.
Et une quantité d'autres articles dans leur genre,
18 mai   LORNE & FROIS,
No, 21 et 4, rue de Chartres.

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.
NLLE ORLEANS, 13 NOV. 1845.
L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New-York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes les quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $575,839 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $720,000.
Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.
Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par
L. MATHEWS, Agent.
14 nov   Encoignure Camp et Commune.

CAFE RIO—1200 sacs café [illegible], à vendre par
11 mai   L. CANTIN, 46 Gravier

GRAINES fraiches pour jardins, à fleurs et potagers, de toute variété, reçues directement des meilleures plantations du Nord, de l'Angleterre, de la France et de la Hollande. Arbres d'ornement, pesant 44 livres au boisseau, très belles graines pour semences. Pois de la Caroline, de qualité supérieure. Graines de coton, du Mexique et Petit-Golfe. Ustensiles de jardinage de toutes qualités, récemment importés. Arbres fruitiers, plantes et arbrisseaux de tout genre. Graines de tabac, de la Havane et [illegible], garanti production de 1845, à vendre par   WM. DINN,
3 mars   11 Commerce

MARCHANDISES

AU MAGASIN FASHIONABLE RUE DE CHARTRES No. 128,
LES soussignés reçoivent par les navires Union, Victoria et Louisiana, du Havre, leur assortiment de marchandises de printemps et d'été. Leur sieur Corneviolle, maintenant à Paris, a porté les plus grands soins aux choix des Nouveautés les plus récentes. L'attention des amateurs est sollicitée respectueusement pour les marchandises suivantes:
POUR HABITS.
Drap réduit noir, bronze, bleu, cap-de-Maure et autres couleurs de mode;
Cachemirettes Extra de toutes couleurs;
Mérinos de toutes les nuances.
POUR PANTALONS.
Casimirs d'été, grande nouveauté, noir, bleu et couleurs de mode;
Mérinos unis et façonnés, noir et couleurs de mode;
Coutils anglais et français, blanc et couleurs de mode, à dessins très variés, dernières nouveautés, provenant des meilleures fabriques.
POUR GILETS.
Bazin anglais, blanc extra fin; Bazin français, couleurs de mode, nouveaux dessins, à raies, à carreaux et cachemirés de toutes les nuances;
Soies pour gilets d'été, de dessins assortis;
Cravates de batiste d'Ecosse croisée, nouveau genre;
Foulards vrai cora, dessins nouveaux;
Caleçons de toile à corsets;
Gants de soie de toutes couleurs, de fil écru, de fil d'Ecosse, &c.; Bretelles de soie, &c.
12 mars   CORDEVIOLLE & LACROIX.

No. 58, RUE DE CHARTRES.
LES soussignés informent leurs amis et habitués, qu'ils viennent de recevoir par les navires Monument, et Maria Cleaves, les marchandises ci-après:
Coutil français et anglais, blanc et en couleur, dernier goût, pour pantalons;
Bazin piqué, dit Feliciana, blanc et en couleur, dernier goût, pour gilets,
Mérinos noir et en couleur, pour habits et levites,
Drap de dame, anglais, noir et en couleur, pour levites,
Chaussettes en coton, anglaises,
Chemises françaises et cols de chemises,
Cravates en mousseline, françaises,
Bretelles françaises, en soie élastique,
Tapis de billard &c. &c.
Ils tiennent aussi un grand assortiment d'autres marchandises, qu'ils confectionneront, sur demande, dans les dernier genre de Paris.
25 mars   L. A. & W. BARBARIN.

A VENDRE au débarquement du navire Floridian, ayant droit au drawback:
2 demi et 6 quarts pipes Eau de vie de Cognac de 4me preuve, de Pinet, Castillon & Co;
12 demi et 16 quarts pipes Eau de vie de Cognac, de 2me preuve, très vieille et supérieure, de Pinet, Castillon & Co;
32 barriques Vin rouge de Graves;
200 caisses do Léoville, d'Alfred Morton;
50 caisses Absinthe Suisse;
25 do Kirsch de la Forêt Noire;
10 do Curaçao d'Amsterdam;
25 do Liqueurs superfines assorties;
25 paniers Guignolet d'Angers;
25 caisses Prunes sèches; 25 dito Fruits à l'eau de vie;
20 do Cerises à l'eau de vie;
16 do Fruits dans leur jus; 20 do Fruits au vinaigre;
12 douzaines Moutarde de Maille;
500 boites Sardines; 500 demi dito dito, à vendre par
JORDY & BRAZIER,
27 avril   No. 10, rue Conti.

HABILLEMENS D'ETE DU DERNIER GENRE.
ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'Habillemens d'été, faits dans le meilleur genre et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.
HABITS
En mérinos, habits de toilette, levites, paletots, levites écourtées, et habits-sacs, de toutes qualités, dont une partie supérieure à tout ce qui a été importé ici; alpacca, croton, paramatta, cachemirette, toile à carreaux; habits en toile écossaise, en toile Union &c. &c.
PANTALONS
En mérinos d'excellente qualité, en paramatta, drap d'été, croton, cachemirette, cotonnade française et américaine, en coutil fil français, en toile à carreaux, en toile Union et drill de fil blanc.
GILETS
En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille blanc, uni et rayé, châle à petits dessins; ainsi qu'un bel assortiment de gilets en piqué de Marseilles, en couleurs, bombazin noir, soie de [illegible], &c.
CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.
Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem rayées avec devants en toile, id. rayées tout fil, idem mousseline rayée, idem gingham et calicot; chemises de peau et caleçons en coton, soie, mérinos, toile et mousseline; chaussettes, mouchoirs, cravates, bretelles, soie et coton, parapluies &c. &c.
☞ Ce magasin n'a qu'un prix invariable.
18 mars   ALFRED MUNROE, 34, Magasins

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.
LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources même ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur sera nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut se faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.
On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri)
ou à ses agents,   KENNETT & DIX,
23 oct—1an   71, Rue Poydras, Nlle-Orléans.

A VENDRE en débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:
95 caisses liqueurs assorties fines, surfines et superfines, avec capsules et belles étiquettes.
94 caisses fruits à l'eau de vie, prunes et abricots.
25 do raisins de Malaga, fruits à l'eau de vie
12 balles de 30 mille chaque, bouchons pointus surfins.
6 do de 30 dito do
2 do de 15 do do communs.
18 barils vin blanc Sauterne. 19 do Barsac.
13 caisses pruneaux en boites transparentes et pobans
50 do cerises à l'eau de vie roses, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.

DUFFAU & Co., ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent d'acheter de M. BRANA, l'écurie située rue Bourbon, No. 118, près la rue St. Louis. Comme leur prédécesseur, ils prendront en pension des chevaux et des voitures, et loueront des chevaux de selle et avec voitures, aux prix les plus modérés.
M. DUFFAU continue comme par le passé, son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, RUE BOURBON, No. 141. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.   7 jan—6m

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres journaliers.
LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours muni de les pour voir dans le plus bref délai.
Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés en s'adressant au dit Bureau, pourront être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.
Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steam boats, armateurs, shipmasters, et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes, et autres en général.
On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou chargés par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus, des garde-malades.
☞ IL PRETE DE L'ARGENT SUR DEPOT.
Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons ou ils seront logés et nourris à bas prix.
Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvriers, couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c. &c.
En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c.   1e nov—1 an.

Bien de Campagne à vendre.
UNE des situations les plus agréables les environs de la ville à deux lieues du fleuve et quatre milles au-dessus de la rue du Canal, couvrant six îlets de terre haute et en culture, avec un grand verger composé d'arbres fruitiers du premier choix, vignes, etc., principalement en rapport, et une allée de dix-sept des plus beaux pacanniers du pays. Maison de maître de sept appartements, cuisine, chambres à domestiques, poulailler, pigeonnier, écurie etc.
Cette propriété, avec un peu d'attention au jardinage et au verger, par sa proximité aux marché de la ville, est susceptible de produire facilement un revenu de $2,000 à $2,500 par an. Un bon acquéreur trouvera une excellente affaire et à des termes les plus avantageux, en s'adressant au No. 149 rue de la Commune.   11 mai

G. & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre—
BACON—135 boucauts jambons, plats côtes, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—768 barillets et 20 barils en feuille et choix.
FARINE—375 barils du Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces marques de choix
CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux première qualité du Kentucky; 100 do Missouri, bon marché.
FICELLE—50 balles, première qualité.
CHANVRE—400 balles passé au serein.
WHISKEY—50 barils rectifié; 20 do vieux Bourbon.
18 mai

GLACES, SORBETS.
COURVOISIER & Co, donnent avis au public qu'aujourd'hui 13 du courant, ils feront l'ouverture du jardin St-Antoine, ou pendant toute la saison ils n'épargneront rien pour justifier le même patronage qui leur a été si libéralement accordé depuis plusieurs années. Les nouvelles dispositions faites à la place St Antoine et qui en ont fait un magnifique jardin, sont un attrait de plus offert au public, puisque les dames y trouveront toujours la collection la plus riche et la plus complète des fleurs et des plantes les plus variées, aussi que crèmes à la glace et sorbets à tous parfums préparés avec les plus grands soins. Le public peut compter sur un service qui sera le complément d'un établissement unique en son genre à la Nouvelle-Orléans.
13 avril—8f.

LEVITES EN DENIMS—2 caisses levites en denim et gilets de même, à vendre par
21 mai   FROST & Co, 19 Magasins

RECU et prêt à livrer aux abonnés, l'Illustration à $6 par an, la Revue Pittoresque à $2 do Chez LE-LIEVRE, encoignure Royale et St-Anne.   29 mai

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Chateau briand, du Havre:
50 paniers Champagne, marque "Oregon," qualité supérieure; 50 dito marque "Californie", très supérieur, à vendre par   EUG. ROCHEREAU & Co.
29 mai   17 et 19 St Louis

SAVON—300 boites pour toilette, à vendre par
ROBERTS & HALL,
29 mai   75 Magasins

EPICES MOULUES—100 paquets gingembre, casse, poivre, moutarde, Cayenne, etc., à vendre par
ROBERTS & HALL,
29 mai   75 Magasins

CHANDELLES—350 blanc de baleine assortie, à vendre par   ROBERTS & HALL,
29 mai   75 Magasins

VINS—200 quarts pipes Lisbonne, Sicile, Madère, Malaga, Muscat, Marseille et Champagne, Port, etc., en paniers et en boites, à vendre par
ROBERTS & HALL,
29 mai   75 Magasins

SEL—100 boites et barils pour table, 1,200 sacs Liverpool, à vendre par   ROBERTS & HALL,
29 mai   75 Magasins

EN magasin et à vendre par le soussigné:
150 barriques vin rouge différentes qualités.
30 barils vin blanc vieux Sauterne.
250 do vieux whiskey.
1 pipe genièvre imitation Hollande.
50 paniers champagne différentes qualités.
500 caisses vin rouge St. Estèphe.
75 do vieux vin rouge Gruau La Rose.
150 do do do Lafitte.
75 do do do Margaux.
25 do do do Latour et Haut Brion.
3,000 boites et demi boites sardines à l'huile.
2,500 do do petits pois,
500 do do cèpe à l'huile et champignons au naturel
200 do do truffes du Périgord.
200 do do pâtés truffés.
100 caisses vin rouge Chambertin.
30 do Hermitage blanc.
20 paniers guignolet,
25 caisses cerises à l'eau de vie.
20 paniers huile d'olive, marque Plagniol.
50,000 bouchons fins.
10,000 do de à damejeannes.
9 mai   CHARLES DUFOUR, 11 Conti

A VENDRE AU PRIX COUTANT.
CHANGEMENT DE MAGASIN.
LE grand magasin d'habillement, No. 122, Vieille Levée, entre Maine et St-Philippe, sera positivement transporté le premier mai prochain. Le fonds de marchandises contenues dans ledit magasin sera positivement vendu avant le déménagement.
Levites et habits mérinos de [illegible]
Surtouts de tassail en mérinos [illegible]
[illegible]
Gilets noirs et blancs de couleur de $1 à 5
Chemises de [illegible] de tous les prix.
30 av   JNO. BELLOW Jr.

VENTES JUDICIAIRES

M. et Mme Michel Musson vs. M. et Mme Andrew H. Clayton.
COUR DE PAROISSE—No. [illegible]—En vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. [illegible] entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, lundi, 13 juillet 1846, à midi:
L'esclave Sidi Hunt alias Dixon, âgé d'environ — ans—Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.   JOHN L. LEWIS,
11 juin   shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

COUR DE PAROISSE de la Nouvelle Orléans—Le 10 juin 1846—No. 8,861.—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—Siméon Enard, b. c. l. vs. ses créanciers.—Il est ordonné que toutes personnes intéressées déduisent dans les dix jours, de la première publication de cet ordre, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution enregistré ce jour, ne serait pas homologué et les fonds distribués d'après le dit tableau.
Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, N. Orléans, 10 juin 1846.
VICTOR SERÉ,
11 juin—3en10j   Député greffier

Succession de Patrick Walsh.
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Harrison et David Barbour, curateur de la succession de Patrick Walsh, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre leurs mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.
P. M. BERTIN,
5 juin—3 en 10j   Dép. Régistre des Testamens

Succession de Madame Anne Rose Meffre Rouzan.
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par François Gras, administrateur de la succession de feue Madame Anne Rose Meffre Rouzan, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.   P. M. BERTIN,
3 juin—3 en 10   Député Régistre des Testamens

INSTITUTIONS.

ORLEANS HIGH SCHOOL.
LYCÉE D'ORLEANS.
UN enseignement solide et régulier, un élan nouveau imprimé à l'étude des langues anciennes, l'attention scrupuleuse des directeurs à ne s'adjoindre que des hommes voués par état à l'enseignement, la prépondérance légitime assurée à la langue anglaise, ont mérité au Lycée d'Orléans la place honorable qu'il occupe aujourd'hui parmi les institutions du Sud de l'Union.
L'Enseignement comprend les langues latine, grecque, anglaise, française et espagnole; l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la physique, l'astronomie, la littérature, la philosophie, l'histoire, la géographie et la tenue des livres.
Toutes les branches, excepté la langue française, s'enseignent généralement en anglais.
Les cours de latin, de grec, d'anglais, de français, d'espagnol et des mathématiques se font tous les jours.
Le corps enseignant se compose des directeurs MM. MERVOYER, WYNDHAM et EVERETT et de trois professeurs adjoints auxquels la confiance publique est depuis long-temps acquise.
Hors des classes, les élèves s'acquittent de leurs tâches sous les yeux de deux préfets chargés de surveiller leur travail et de maintenir le bon ordre dans tous leurs exercices.
Jaloux de répondre aux encouragements qui ont secondé leurs efforts, les directeurs ont introduit récemment d'importantes améliorations dans le matériel du Lycée. Un vaste édifice y a été construit et de nombreuses salles de classe convenablement disposées.
L'établissement est situé dans la partie la plus saine de la ville. Depuis sa fondation il a été à l'abri de toute espèce de maladie.
Les Directeurs ne tolèrent aucune intervention de la part des parens, en ce qui concerne les règlemens disciplinaires.
On n'admet que les enfans qui savent déjà lire et écrire.
Les pensionnaires paient, $20 par mois.
Les demi pensionnaires,   15
Les externes, pour les classes avancées,   12
" pour les classes inférieures,   9
Les statuts et règlemens du Lycée se trouvent à l'institution et chez les principaux libraires de la ville.
27 janvier

FRANKLIN HIGH SCHOOL.
Au coin de la rue Royale et de la rue de l'Hôpital, à la Nouvelle-Orléans.
LES parens et tuteurs sont respectueusement informés que les classes sont maintenant complètement organisées dans la maison sise à l'encoignure de la rue Royale et de la rue de l'Hôpital. Les directeurs ont quelques raisons d'espérer que les nouveaux arrangemens faits pour le bien-être des élèves recevront l'approbation des patrons de leur institution, et celle de toutes les personnes qui ont charge d'enfans.
L'éducation des pensionnats a principalement pour but d'inculquer des habitudes de persévérance et de régularité. Le cours des études que doit suivre un jeune homme pour obtenir ce résultat, le mettra nécessairement, s'il est bien dirigé, en possession de tous les autres avantages qu'il s'est proposé d'acquérir.
Le principe qui vient d'être posé forme la base du système d'instruction suivi dans le collège intitulé *Franklin High School.*
Le cours d'étude comprend l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin et le Grec, l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, la Trigonométrie, l'Arpentage, l'Application de l'Algèbre à la Géométrie, le Calcul Différentiel et Intégral, l'Astronomie et la Chimie, l'Histoire et la Géographie, la Tenue des Livres, le Dessin et la Peinture, la Musique Vocale et Instrumentale.
Il se trouve attachés au Collège sept Professeurs qui donnent chaque jour des leçons dans leurs branches respectives.
Les parens et tuteurs sont respectueusement prévenus qu'ils ne doivent, sous aucun rapport, intervenir dans les règlemens et dans la discipline intérieure de l'établissement.
L'institution reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires, et des externes. Les pensionnaires résident dans la famille de M. Elkin, et ils sont environnés de celle des dames attachées à la maison.
CONDITIONS
Les pensionnaires paieront..........$20 00 par mois.
Les demi pensionnaires..........15 00
Les externes au-dessus de 10 ans..........6 00
Les externes au-dessus de 10 ans et au-dessous de 13..........8 00
Dito au-dessus de 13..........10 00
On invite à payer ponctuellement à la fin de chaque mois
25 mai

COLLEGE DE MANDEVILLE.
LES cours réguliers de cette institution sont les langues anglaise, française, espagnole, latine et grecque, la littérature, les différentes branches des mathématiques, la philosophie naturelle et morale, la tenue des livres, etc., et les arts d'agrément qu'on enseigne sont la musique, le dessin, l'escrime et la danse.
Le nombre des professeurs est de six, sans compter les préfets et les maîtres d'agrément. Tous ont acquis de l'expérience dans l'enseignement et sont zélés dans l'accomplissement de leurs devoirs.
La discipline du collège, ferme sans sévérité, n'admet aucune intervention de la part des parents.
Le lac Pontchartrain sur les bords duquel le collège est situé, procure aux élèves les avantages des bains et d'excellent poisson pour leur table.
Les communications mutuelles des parents et des élèves sont facilitées par les steamboats qui touchent journellement au wharf de Mandeville.
Le prix de la pension et de l'enseignement (blanchissage compris) est de $20 par mois. Quelques élèves de parloir peuvent être admis au prix de $35 par mois.
On peut se procurer les statuts du collège chez tous les libraires de la ville ou en s'adressant à M. R. J. Palfrey, City Bank, agent du collège.   1e mai

COLLEGE MAÇONIQUE.
Etablissous le patronage de la Grande Loge du Kentucky.
CETTE institution florissante, ayant le pouvoir de conférer les degrés universitaires, offre aux habitans du Sud les plus grands avantages. Elle est située dans une des plus belles parties du Kentucky, à Lagrange, comté de Oldham, à 25 milles de Louisville, 16 de Shelbyville, 36 de Francfort et 8 de Westport, sur l'Ohio. La ville contient environ 300 habitans, et la société y est établie sur de solides bases, intellectuelles et morales.
Le cours d'études embrasse les mathématiques, les langues anciennes et modernes, la philosophie et l'histoire naturelle. La *Faculté* est composée du Proviseur, qui professe les sciences morales, d'un professeur de mathématiques, d'un professeur de langues et d'un maître d'études chargé du département préparatoire. La haute réputation du Proviseur, les talens des professeurs qui le secondent, sont une sûre garantie de progrès pour les élèves.
Les prix sont très modiques, savoir:
Département préparatoire, par année, $12
Classes du collège par année,   30
Pension, blanchissage, &c. par semaine, de $1 50 à 1 75.
D'après ce chiffre, on peut s'assurer que pour un élève, l'année scholastique de 10 mois coûtera, pour l'enseignement, la pension, logement, blanchissage, éclairage et chauffage, une moyenne de $76.
Pour plus amples informations, s'adresser au
Reverend J. R. FINLEY, A. M. Proviseur,
A. W. GAZLAY, secrétaire.
Ou à James G. Blair, agent pour la Louisiane, chez MM. Rayburn, Scott & Cie. No. 80 rue du Camp, Nlle. Orléans.
Références—Martin Owen & Co., Maunsel White & Co.; capt Grayson, A. des E. U.; Reyburn, Scott & co. N. Orléans; Amos Adams, Esq. Baton Rouge, Le.; Thomas R. Patten, Esq. Lac Providence, Le.; Rev. M. M. Henkle, Nashville, Tenn.; Rev. C. B. Parsons, St. Louis, Mo.; William Stewart, Esq.; Charles Tilden, Esq., Louisville, Ky.; Mason Pilcher, Esq., Bayou Teche, Attakapas.
29 dec—6m

INSTITUTION DE DEMOISELLES,
(PENSIONNAT-EXTERNAT.)
Fondée en 1833 par Madame Loiris,
Et dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
RUE DES REMPARTS, ENCOIGNURE BIENVILLE.
L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement s'étend, depuis la lecture et la grammaire, jusqu'aux notions générales et raisonnées de littérature et de sciences, indispensables à toute bonne éducation.
L'enseignement des différentes branches est ainsi partagé:
LE FRANÇAIS, L'HISTOIRE, LA LITTÉRATURE, L'ARITHMÉTIQUE et les élémens de SCIENCES sont professés par M. A. DESRAYAUX, qui y consacre tout son temps.
L'ANGLAIS est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MACAULEY en professe la partie philosophique et littéraire.
L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiés à plusieurs dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St. Denis, formées par leur éducation même aux habitudes de régularité et d'ordre.
L'ANGLAIS et le FRANÇAIS sont également cultivés; et le mélange des élèves créoles et américaines donne à toutes une occasion continuelle de langage pratique.
La MUSIQUE (piano, solfège et chant) est aussi sous la direction de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques dames, notamment de MADAME BERBIGUIER, dont le nom est connu du monde musical.
La direction veille à l'accomplissement des devoirs religieux pour les élèves pensionnaires. Un prêtre, autorisé par l'évêque, vient, deux fois la semaine, faire une instruction religieuse dans l'établissement, et préparer à la première communion, qui est l'objet d'un soin spécial.
Les examens de MUSIQUE ont lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le premier samedi de chaque mois, à 6 heures P. M.
Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.
CONDITIONS:
Pension et Instruction générale, : : par mois, $25
Do. do. avec blanchissage, do. 30
Demi-pension, 16
Externes, 11
Piano, 12
Solfège, 2

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Pensionnat de jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme GRANET.
MADAME GRANET a l'honneur de prévenir les parens, que depuis le 15 novembre, son institution a été transportée de la rue Bourbon au No. 20, RUE DE LA DOUANE, entre ROYALE et BOURBON.
Ce nouveau local répond, mieux encore que celui qu'elle a quitté, à toutes les exigences d'un pensionnat de demoiselles. Une belle maison dont les vastes appartements offrent toutes les ressources désirables pour les classes et les dortoirs, une grande cour bien aérée et parfaitement fermée où les élèves peuvent prendre leurs récréations, tels sont les avantages qui ont décidé Mme GRANET, et qui seront sans nul doute appréciés par les parents.
Mme GRANET, secondée par sa fille aînée, exerce une surveillance toute maternelle sur les élèves qui lui sont confiées; elle fait vivre ses pensionnaires tout-à-fait au sein de sa famille et ne néglige rien pour leur donner une tenue convenable et de bonnes manières.
L'instruction, donnée dans le pensionnat de Mme GRANET, est des plus complètes et des plus soignées. La lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, la mythologie, l'histoire, la littérature, les sciences, y sont enseignées par des professeurs qui, ont fait leurs preuves. Citer MM. Thaillard, Ry, Nuéla et Lord, c'est donner la certitude que tous les cours sont en anglais, soit en français, sont faits avec une conscience et un talent qui ont un succès.
[illegible]
M. Duverj donne des leçons de danse. [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

COUR DE COMMERCE [illegible] Orléans—No 1614, J. A. Holtzwen vs. [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente à mon magasin de dépôt, rue St Pierre entre Royale et Bourbon, mardi 23 juin 1846, à 10 heures du matin:—470 [illegible], E. D. 7 boites et 12 demi boites tabac en manufacture de [illegible]. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Cette criée étant la seconde et dernière, lesdits marquets et tabac seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et satisfaisante portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an.
JOHN L. LEWIS,
8 juin—3en10j   Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Vente de Propriétés de valeur
DANS LES PREMIÈRE ET SECONDE MUNICIPALITÉS.
EN vertu d'un décret rendu le 14 mai 1846, par la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le district de la Louisiane, en une certaine affaire en chancellerie, pendante par devant ladite cour, dans laquelle P. B. Burgoud et autres sont demandeurs et A Michoud et autres sont défendeurs, le soussigné, en qualité de maître en chancellerie, offrira en vente publique, à l'enchère, à l'Arcade de Banks, en la ville de la Nouvelle Orléans, le 2 juillet 1846, à midi, les propriétés ci-après décrites, consistant en maisons et terrains, savoir:
Première Municipalité.
1o. Un terrain à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, ayant 64 pieds de face à la rue de Chartres, sur 105 de face à la rue St. Louis, ensemble avec la maison en briques à trois étages et les autres améliorations qui s'y trouvent.
Seconde Municipalité.
Dans l'ilet formé par les rues Nouvelle Levée, Commerce, Girod et Notre Dame,
Nos. 2, 3 et 4—Trois terrains contigus, faisant face à la rue Girod, ayant chacun environ 27 pieds de face sur 70 de profondeur, le No. 2 étant l'encoignure des rues Girod et Commerce. Sur chacun de ces terrains est un magasin en briques à trois étages, et ils sont bornés sur la ligne du fond par un passage commun de 10 pieds 2 pouces s'ouvrant sur la rue du Commerce.
Nos. 5 et 6—Deux terrains contigus, faisant face à la rue du Commerce, ayant chacun environ 27 pieds de face sur 67 pieds de profondeur, borné d'un côté par le passage commun décrit ci-dessus et de l'autre par le No. 7. Il y a maintenant un seul magasin sur ces deux terrains Nos 5 et 6; l'acquéreur aura à élever un mur de partition sur la limite.
No. 7. Un morceau de terre, à l'encoignure des rues Commerce et Notre-Dame, ayant 101 pieds 10 pouces sur la rue du Commerce, 102 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne parallèle à la rue du Commerce, 93 pieds 9 pouces sur la rue Notre-Dame et 95 pieds 3 pouces 3 lignes sur la ligne parallèle à la rue Notre-Dame. Sur ce terrain, il existe trois magasins en briques à deux étages, ainsi qu'il apperd'un plan.
Dans l'ilet formé par les rues du Commerce, Tchoupitoulas, Girod et Notre-Dame—
Nos 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15. Huit terrains contigus, faisant face à la rue Girod, entre les rues du Commerce et Tchoupitoulas, mesurant environ 24 pieds de face sur 95 pieds de profondeur; le No. 8 forme l'encoignure des rues Girod et Commerce, le No. 15 l'encoignure des rues Girod et Tchoupitoulas.
Sur chacun de ces terrains, il existe une bâtisse en briques à deux étages, formant magasin et maisons; les cours sont pavées et pourvues d'hydrants.
No. 16. Un grand morceau de terre, ayant 137 pieds 1 pouces 2 lignes sur la rue Tchoupitoulas, 138 pieds 9 pouces sur la rue de la Commune, 202 pieds 6 pouces sur la rue Notre Dame et 197 pieds 5 pouces sur la ligne qui le sépare des terrains ci-dessus décrits, portant les Nos. de 8 à 15. Sur ce terrain, il existe trois magasins à deux étages et trois magasins à un étage et autres améliorations, le tout occupé par Messrs. Emerson, Tourne, Neville et autres.
Cette dernière propriété est vendue sujette au bail passé par John F. Miller à Charles Byrne, par acte pardevant L. T. Caire, notaire, le 30 juillet 1830, et qui echeoit le 1er juillet 1847. L'acquéreur aura droit à la rente du terrain de $1500 par an à dater du 1er juillet 1846.
No. 17.—Propriété de très grande valeur, sujette à un bail qui expire le 30 avril 1851.
Cette propriété est située dans deux ilets différens, une première portion dans l'ilet formé par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Girod et Notre Dame, dont elle constitue la plus grande partie, ayant 223 pieds 9 pouces sur la rue Tchoupitoulas, 448 pieds 6 pouces sur la rue Notre-Dame, 101 pieds 3 pouces sur la rue des Magasins, 170 pieds 6 pouces sur une ligne courant à angle droit de la rue des Magasins parallèlement à la rue Notre-Dame, 128 pieds sur une ligne parallèle à la rue des Magasins rejoignant la rue Girod, et 221 pieds 3 pouces 4 lignes sur la rue Girod. Sur ce morceau de terrain, il existe un grand nombre de bâtisses de genre différents. Et la seconde portion, dans l'ilet formé par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Julie et Notre Dame, contenant deux terrains sujets au dit bail, savoir: Un de 62 pieds 8 pouces sur la rue Tchoupitoulas, sur 170 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, sur lequel il existe un grand magasin à deux étages, en briques; et un autre terrain, contigu au premier, de 21 pieds 4 pouces sur la rue Tchoupitoulas, sur 170 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, sur lequel il existe une maison en briques à deux étages, avec magasin, occupée par Clemende Ogier, f. c. l.
Cette propriété sera vendue en un seul lot, sujet au bail passé par Nicholas Girod à John F. Miller, par acte pardevant L. T. Caire, notaire, le 30 avril 1831, dont les clauses principales sont qu'il sera en force jusqu'au 30 avril 1851, que le locataire paiera un loyer annuel de $3,000 qu'il sera construit sur les rues Tchoupitoulas, Girod et Magasins des bâtisses en briques dont les murs extérieurs auront une brique et demie d'épaisseur; qu'à l'expiration du bail toutes les bâtisses et autres améliorations appartiendront au propriétaire du sol, et dans le cas où la rente ne serait pas ponctuellement payée, le propriétaire du sol reprendrait possession de toute la propriété. Suivant un acte passé pardevant L. T. Caire, notaire, le dit John F. Miller et ses ayans cause s'obligeaient à payer une rente additionnelle de $250 par an. Ensemble avec la dite propriété, sujette au dit bail du 30 avril 1831, seront vendus les droits, titres et intérêt de la succession de Nicholas Girod au procès institué par les exécuteurs testamentaires du dit Nicolas Girod contre S. A. Turner et John F. Miller, syndics et autres, et toutes les réclamations et répétitions en vertu du dit procès, entre sous le No. 24,120 en la Cour du Premier District Judiciaire, dans lequel et demande l'annulation du dit bail et le paiement de la rente annuelle stipulée depuis le 30 avril 1840, et aussi tous les droits que le dit Nicolas Girod possédait en vertu des dits actes, passés par lui avec John F. Miller pardevant L. T. Caire, notaire public, le 30 juin 1831.
Toutes ces propriétés seront vendues conformément à un plan fait par Joseph Pilie, voyer, lequel sera exposé dans une semaine à l'Arcade de Banks, portant le détail précisé de chaque terrain et une coupe des bâtisses et améliorations.
Conditions. Un cinquième comptant, la balance à douze, dix-huit, vingt-quatre et trente mois de crédit, l'acquéreur fournissant des billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété et portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, à dater de leur échéance s'ils ne sont pas payés à maturité.
Les actes de vente seront passés par le soussigné, maître en chancellerie, pardevant Jules Mossy, notaire, aux frais des acquéreurs.   LOGAN HUNTON,
1 juin—1, 15 et 30   Maître en Chancellerie

ETAT DE LA LOUISIANE—Ville de la Nouvelle-Orléans—Pardevant moi, William Young Lewis, notaire public dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, dûment commissionné et assermenté conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 13me jour de mars mil huit cent trente sept, les personnes ci-après nommées sont convenues qu'une compagnie ou société limitée composée d'elles et d'autres personnes qui pourront s'y adjoindre plus tard, ou devenir associés, sont établie en la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, sous le titre et le nom de "Compagnie de remorquage de l'Union."
Que l'opération de la dite compagnie sera de remorquer à vapeur les batimens de la mer, y allant et en haut et en bas du fleuve Mississipi, et de transporter de cette manière du fret et des passagers, ainsi qu'au sauvetage et à l'allégement des batimens dans ledit fleuve ou à la mer.
Que le fonds capital de la dite compagnie est et demeure fixé à la somme de $29,500, divisé en actions de $100 chacune, ce qui est la valeur estimative des bateaux à vapeur Panther, Afton et Persian, leurs machines respectives, les outils et dépendances, maintenant possédés par les parties ci-après nommées, avec le privilège d'augmenter ledit capital jusqu'à un montant n'excédant pas $150,000 par des actionnaires le demandent. Le tout payable comptant, et laquelle dite compagnie ainsi constituée existera et continuera pour le terme de deux ans, à partir du treizième jour de mai 1845, et expirant les mêmes jour et mois de l'année 1847, si les actionnaires ne veulent pas la dissoudre plus tôt.
Que les personnes ci-après nommées sont actionnaires de la compagnie et ont droit au nombre d'actions du fonds capital ci-dessus placé leurs noms respectifs, pour lequel ils ont payé comptant:
Junius Beebe, cent vingt deux actions.
Samuel Saunders Green, vingt-huit actions.
Edward Kellerian, vingt-neuf actions.
Jean François Languille, douze actions.
Pierre Joseph Languille, onze actions.
John Taylor Davis, cinq actions.
Greenleaf Andrews, quinze actions.
James Brownlee, trente actions.
Ann Maria Winter, onze actions.
Charles Robinson, onze actions.
James Wells Riddle, onze actions.
Que l'administration de la dite compagnie sera sous la direction de Junius Beebe, qui en dirigera toutes les affaires et transactions des dits trois bateaux à vapeur, avec pouvoir de nommer un agent sous ses ordres, s'il en est requis, les dits actionnaires ou leurs successeurs ayant le privilège de faire et altérer tous règlemens pour gouverner la dite compagnie.
Que ledit directeur tiendra un registre exact de toutes les transactions, affaires, procédures et comptes de la dite compagnie dans des registres reliés, ainsi qu'un tableau complet des recettes et dépenses d'icelle, et que chaque mois ou plus tôt il exhibera un tableau des affaires de la dite compagnie, et qu'il en répartira le net profit entre les actionnaires aux époques ci-dessus stipulées.
Que les actionnaires, ou leurs successeurs dans ladite compagnie, ne seront responsables pour les pertes et dommages éprouvés par la dite compagnie, pour un plus fort montant que celui qu'ils ont souscrit.
Que aucune partie du fonds capital de la dite compagnie ne sera à être transférée pendant l'existence de la dite société le dit transfert ne fera par acte public, devant un notaire public, le ou les nouveaux actionnaires s'engageant, dans le dit acte de transfert, de la transmettre à cette charte et à tous règlemens en dépendant.
Que la dite compagnie poursuivra et sera poursuivie, sous son titre de corporation, et qu'elle plaidera et qu'il sera plaidé contre elle, sous le dit titre de corporation.
Qu'à l'expiration du terme de la susdite société, les affaires de la susdite compagnie cesseront et seront liquidées par une vente des dits bateaux à vapeur de leurs dépendances, à moins qu'une majorité des actionnaires ne veuille en agir autrement, alors la dite majorité des actionnaires exécutera et remplira tous les actes requis pour un règlement et une liquidation finale des dites affaires, de telle manière qui satisfera le plus à la justice et aux droits des parties intéressées.
Et, enfin, les personnes ici nommées en vertu des stipulations, et contrat et arrangemens, créés et institués par les clauses précédentes de société limitée, dans le but ci mentionné, et à cet effet seulement, ont signé leurs noms respectifs.
Fait et passé à la Nouvelle Orléans, ce vingt septième jour de mai mil-huit-cent-quarante-cinq, en présence de William T. Lewis et de Léon L. Darier, tous deux de cette ville, témoins qui ont signé avec lesdites parties et ledit notaire.
SIGNÉ,
James Brownlee, P. Languille,
John T. Davis, Maria Winter,
Greenleaf Andrews, Saul S. Green,
James W. Riddle, J. F. Languille,
Charles Robinson, Edward K. Harding,
Junius Beebe.
William T. Lewis, L. L. Darier, W. Y. Lewis, notaire public.
Je certifie par le présent que ce qui précède est une copie véritable de l'original déposé à mon dossier.
En foi de quoi, je certifie ces présentes sous ma signature et y appose mon sceau, à la Nouvelle-Orléans, ce 27 mai 1845.
W. Y. LEWIS, notaire public.
Le soussigné, conservateur des hypothèques pour cette ville et paroisse, certifie que l'acte précédent de société a été enregistré ce jour en son office au livre B, Sec. 2, folio 136.   Nouvelle-Orléans, 27 mai 1845.
EDMOND WILTZ, Dép. conserv.
9 juin—1m2ps

D. B. MACARTY, actuellement en Europe pour faire ses achats et désirant écouler le stock de son magasin, a donné ordre à ses commis de vendre à des prix excessivement réduits, les articles déjà en magasins; et de plus, les marchandises suivantes, qu'il reçoit en ce moment par le navire Elizabeth Ellen, du Havre:
Ombrelles dites pavolines américaines, brochées et moirées,
Dito dito chinoises brochées et moirées,
Parasols soie noirs unis, de 20, 22, 23 et 26 pouces,
Dito dito couleurs, de 22 et 24 dito,
Gants filet fil d'Ecosse blancs, avec bouillon,
Dito dito unis dito noirs, dito
Dito dito dito Egyptiens, dito
Dito dito dito unis pour dames, dito
Dito dito fil d'Ecosse unis, dito
Corsets patentés sans coutures, de la fabrique de J. Werly, à Bar le Duc,
Guinghams superfins, patrons écossais,
Batiste blanche unie, de tous les prix,
Mousseline blanche 6/4 brochée à jours,
Mousselines à rideaux brodées au crochet,
Dito à moustiquaires brochées,
Lacets ficelle ferrés aux bouts,
Mouchoirs batiste à ourlet,
Dito dito unis, différentes grandeurs,
Dito dito unis très grande pour hommes,
Parfumeries diverses,
Bandes indéplissables brodées et unies,
Courtepointes piquées pour lits d'enfant,
Bas fil d'Ecosse unis, pour hommes,
Dito pour enfans, unis et à jours,
Franges tosse laine noire,
Indienne à meuble rouge, jaune, unie et à raies satinées,
Echarpes barège blanc; Dito dito barres en couleur,
Dito dito noir, uni et à raies satinées,
Coutil français, dernier genre,
Mérinos noir uni, de Paturle, Lupins & Co,
Dito dito façonné,
Bretelles élastiques pour hommes et enfans.
Aussi:—Un bel assortiment de marchandises américaines, reçues par les navires Wabash et Oswego.
5 juin   D. B. MACARTY, 228, Bourbon.

WHISKEY—300 barils, à vendre par
[illegible]   JAS. B. WOODRUFF, 60, Camp.

VENTES JUDICIAIRES

Succession de Charles L. Durocher.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS
VENDREDI douze juin 1846, à quatre heures P. M. rue St. Philippe, entre St. Claude et Tremé, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, en date du dix-sept janvier 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de Charles L. Durocher.
Un lot de meubles meublans etc.
Conditions comptant.   W F C DUPLESSIS,
1 juin—3   Register des Testaments

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Henry Chatelanat—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par J. B. Behn, exécuteurs testamentaires de feu Henry Chatelanat, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre leurs mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
P. M. BERTIN,
8 juin—3f en 10j   Dep. Register des Testaments

COUR DES PREUVES—Paroisse de Plaquemines.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Peter Rapp, et à toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente publication, les motifs qu'ils en ont, pour lesquels le tableau présenté par MM. Charles DeBlanc et Auguste Reggio, exécuteurs testamentaires du dit Peter Rapp, ne serait pas homologué et approuvé et les fonds répartis selon le dit tableau, et les dits sieurs De Blanc et Reggio, déchargés de toutes nouvelles responsabilités, et les produits de la dite succession, délivrés à Mme Vve Peter Rapp.
Paroisse de Plaquemines, 30 mai 1846.
2 juin—3en10j   CH. DUTILLET, Juge.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de District du Premier District Judiciaire.—No. 24,900.—Je certifie par les présentes que le 5 juin 1846, jugement a été entré dans cette cour dans l'affaire de Madame Eliza Dunlap vs Wm. A. Dunlap, son mari, en les termes ci-après, savoir: Sur motion de J. B. Conklin, avocat de la demanderesse et après lecture à la cour de la confession du jugement de la dette et des témoignages au dossier, il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait séparation de propriétés entre la dite demanderesse Eliza Dunlap et Wm A. Dunlap son mari et défendeur; qu'elle soit reconnue propriétaire d'un tiers indivis de la maison et du terrain désignés dans la pétition, et des trois esclaves, aussi désignés dans la dite pétition, et il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la dite demanderesse recouvre du dit défendeur la somme de seize cent vingt cinq piastres et les frais; avec le privilège et l'hypothèque accordés par la loi aux femmes mariées pour la garantie de leurs droits dotaux et paraphernaux.
Jugement rendu et signé le 6 juin 1846
Signé A. M. BUCHANAN, juge.
Jugement enregistré livre C, Page 581—Frais de la somme de sept dollars et dix cents, non compris ceux du shérif.—En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 8 juin de l'année de N. S. 1846, et la soixante dixième de l'indépendance des Etats-Unis.
WM. P. BEDLOKC,
8 ju—30m30j   Dep. Greffier.

CHAPEAUX—300 caisses chapeaux de différentes qualité, comprenant un assortiment de chapeaux noirs et couleur perle, en casimir, à la mode do en soie, feutre et de chasse. Aussi, un bel assortiment de chapeaux de paille, à vendre par   R G HOBBS,
11 mai   12, Douane.

BOTTES, Souliers et Brodequins—2500 caisses bottes, souliers et brodequins, en assortiment complet et convenables à la saison, à vendre par   R G HOBBS,
11 mai   12, Douane.

ON a besoin de 300 couturières immédiatement. S'adresser à   JOHN BELLOW, jnr.
11 mai   Encoignure Conti et Vieille Levée

BOUTEILLES VIDES—3500 bouteilles vides en paniers de 150 l'un, en magasin et à vendre par
11 mai   CHS. DUFOUR, 11 Conti

TABAC de Cube—200 balles capes et tripes, à vendre par   LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai   20 St Louis

PICADURA—20 barils, de qualité supérieure, à vendre par   LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai   20 St. Louis

HUILE—400 potiches huile d'Espagne, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.,
11 mai   20, St Louis.

CAFE de la Havane—200 sacs café à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.,
11 mai   20, St Louis

CIGARES de la Havane—Un bel assortiment des meilleures marques, à vendre par
11 mai   LAPEYRE, HARISPE & Co. 20, St. Louis

SUCRE raffiné de Boston—300 colis. Sacs en pitre—25,000. Thé—1000 boites; Thé supérieur—160 paquets. Clous—500 barils, venant de Boston; Blanc de baleine—400 caisses New-Bedford; Indigo—20 surons. Figues—500 tambours. Maquereaux—500 barils Nos. 2 et 3, et 500 colis, à vendre par
29 av   NORCROSS & FOSDICK.

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Caledonia, à vendre par   TROISGROS & LAMPRE,
8 avril   26 Vieille Levée

GUABA, pâte et gelée—A vendre par
[illegible]   B VALLS, 26 Commune

RECEMMENT reçu de Marseille par le navire Mozart, et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin Bergasse, 50 demi-barriques idem,
100 caisses vin muscat, 25 do Lunel, supérieur,
125 caisses olives, câpres et cornichons,
10 balles amandes à coques tendres,
200 paniers huile de J. Plagniol, 100 demi-paniers idem;
50 paniers idem de 24 demi bouteilles, 50 paniers idem de 12 demi pipes.   J P BERGIER & Co.,
19 avril   54, Vieille Levée

NOUVEAUTES DE PARIS,
ENCOIGNURE DES RUES ROYALE ET CONTI.
MADAME VINCENT étant sur le point d'aller en France faire des achats, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans et des environs qu'elle vendra les articles suivants, à des prix très modérés:
Chapeaux de paille Toscane, Rutland et à jour, dans les formes les plus nouvelles, pour femmes et enfants,
Bareges et organdi imprimés de Dollfus, Mig & Co.
Chales et écharpes de barège, jaconas et fichus brodés.
Rubans et fleurs, gants et mitaines de filet blanc et noir,
Robes de mousseline et mouchoirs de batiste brodés,
Dentelles de fil idem en fil d'Ecosse, coton,
Evantails, parapluies, ombrelles et corsets perfectionnés,
Echarpes de marine, bas de soie et de fil d'Ecosse, blancs, unis, à jour et brodés.
Aussi.—Mantelets, écharpes et châles de dentelle, articles nouveaux.   4 mai

LES Soussignés offrent à vendre en débarquement des navires Ancona et Chateaubriand, venant du Havre, savoir:
Ombrelles, grande nouveauté,
Parapluies soie noir, 24 à 36 pouces,
Corsets assortis. Toilettes noires et blanches,
Dentelles noires et blanches. Caleçons pour bains.
Soieries noires pour robes. Barege noir do.
Chaussettes de fil bas pour hommes.
Do. coton blanc et bleu pour hommes et enfants.
Mouchoirs fil blanc de Chollet. Do batiste.
Bretelles coton blanc tricotées.
Do. gomme élastique, nouveau genre.
Anneaux à rideaux. Epingles fantaisie pour coiffures.
Savons d'amandes amères. Do. fins assortis et en boites.
Essences, pommades, crème de Perse, Eau de Cologne,
sachets, extrait d'odeurs, caves à odeurs, philotrices, philocomes,
Rubans de fil français, assortis de numéros,
Boutons de fil, do de nacre, do fantaisie,
Mousseline laine noire.
Toujours en magasin et à vendre à bon marché, un grand assortiment d'articles de salon.
Manuel annuaire de la santé, par F. V. Raspail.
1 juin   P & J LACOSTE, 105, Royale

$20 DE RECOMPENSE.
PARTI marron de l'habitation de M. Auguste Grand, située dans la paroisse Plaquemines, rive gauche du fleuve, à environ douze lieues de la Nouvelle-Orléans, le nègre CHARLES, âgé d'environ trente ans, taille moyenne et parlant anglais et français. On suppose qu'il se tient dans la 3me Municipalité. La dite récompense sera payée à quiconque arrêtera le dit esclave et le logera dans une des geoles de cette ville ou le livrera à   F H PETITPAIN,
28 mai   No. 136 rue de Chartres

LES soussignés offrent à vendre pour clore diverses consignations,
Eau de vie, en 1/2 et 1/4 pipes, savoir
Pinet, Castillon & Cie, 4me preuve, couleur ordinaire.
idem   couleur de Londres.
idem   1re prv, très vieille et supérieure.
Maglory,   3re "   idem
Otard, Dupuy & Cie,   4me "   dito
A. Seignette,   4me "   dito
Vin rouge en barriques, Queyrie, Léognan, Graves, St. Emilion, Ste-Estèphe, St Julien et Chateau Margaux.
Vin rouge en caisses, St-Julien, Leoville, Chateau Margaux, Latour et Chateau Lafitte.
Vin blanc en caisses, Barsac, Sauterne et Haut Sauterne.
Vin de Porto, " très vieux et supérieur.
Absinthe, kirsch, guignolet, Curaçao et liqueurs assorties, fines et superfines.
Cornichons (variantes) et moutarde de Bordeaux.
Sardines à l'huile, en grandes et en demi boites.
Cèpe à l'huile.
Champagne, de qualité supérieure et des marques du Marquis de Massac et Loisson et du comte de Mordau, en grandes et en demi bouteilles
Genièvre de Hollande, en pipes, Swan brand.
JORDY & BRASIER, en liquidation.
1 j   No. 10, rue Conti.

CIRE—5 barils, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
1 j   92 Tchoupitoulas

PEAUX DE DAIMS—5 balles en bon ordre pour l'exportation, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
1 j   92, Tchoupitoulas.

GUIGNOLET—120 paniers par 6 bouteilles, à vendre par   NUMA LACOSTE,
28 m   103, Royale

BOUTEILLES VIDES—200 paniers, en magasin et à vendre par
28 m   NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

BOUCHONS—300 milliers pour bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par
28 m   NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

SARDINES A L'HUILE—3,000 boites et demi-boites, à vendre par
28 m   NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

ABSYNTHE ET KIRCHEN-WASSER—100 caisses, à vendre par
28 m   NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

TABAC de la Vuelta Abajo—58 balles de qualité supérieure, capes et tripes, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
21 av   No. 11, rue Royale.

ANISETTE—300 paniers anisette fine, surfine et superfine, à vendre par
28 m   NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

CIGARES de la Havane—400,000 Cigares des meilleures manufactures, importés et à vendre à bas prix pour clore diverses factures, par
HEPBURN & TURPIN,
25 mars   No. 11, rue Royale.

ABSINTHE SUISSE—50 caisses, de la marque de Vernin & Lecoultre, en débarquement du navire Ancona, et à vendre par   LEOPOLD JEANNET,
28 mai   22, St Louis

SERRURES Françaises—4 caisses Serrures françaises, numéros assortis, en débarquement du navire Pactolus, et à vendre par   LEOPOLD JEANNET,
28 mai   22, St Louis

CAFE DE LA HAVANE—88 sacs café fin vert, en débarquement du brick T. Street et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
6 mai   24 Vieille Levée

ON désirerait trouver une bonne gardienne d'enfans âgée de 10 à 12 ans, parlant le français, qui trouverait à s'employer comme telle, en s'adressant au No 27, rue de la Commune.   27 m

VINS en barriques et demi barriques St. Emilion, St. Julien Médoc, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Chateau Léoville, Barsac, Sauterne, Haut Barsac et Haut Sauterne.
A vendre par   NUMA LACOSTE,
28 mai   103 Royale

BRETELLES Polka—75 douzaines bretelles Polka, américaines; mérinos français—12 pièces mérinos uni et façonné; Brosses françaises—50 paires brosses françaises fines, à vendre par
LOISON & SYLVESTRE,
1 juin   36, Chartres

EPONGES—Une caisse éponges très fines, de Smyrne, à vendre par   RICKER & PEARSON,
30 mai   66, Camp

SUCRE de la Havane—250 caisses Blanc, jaune, et brun, en magasin et à vendre par
30 mars   ED. CLAGUE, 30 Gravier

A VENDRE en débarquement du navire Ancona, venant du Havre:
12 meules fromage de Gruyère,
25 fromages pâte grasse.
144 do têtes de maure (ou de Hollande)
100 damejeannes de 1 gallon,
100 do do do
A vendre par   NUMA LACOSTE, [illegible] Royale

DIVERS—[illegible] sacs café de la Havane [illegible] et Java; 200 caisses sucre de la Havane [illegible] et brun; 100 balles tabac de cube et Vuelta de [illegible] pour capes et tripes; 400 milliers cigares de la Havane [illegible], à vendre par   TROISGROS & LAMPRE,
[illegible]   26 Vieille Levée.

CIGARES D'ESPAGNE—800 barils, à vendre à bas prix par   St. Von. BARRETT,
29 mai   21, Gravier

SALAISONS—200 caisses [illegible] vendables, 100 do capres [illegible], 100 do cornichons, en débarquement par le navire Mozart, de Marseille, à vendre par St. Von. BARRETT,
18 mai   21, Gravier

VENTES DE CE JOUR

PAR SYKES & HYDE
A. DEVALL, Encanteur.
FARINE! FARINE! FARINE!
AUJOURD'HUI, vendredi 12 courant, à midi, il sera vendu à la Levée, vis-à-vis de [illegible], à l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra.
[illegible] barils farine, 20 sacs avoine avariés, à bord du chaland et transbordés à bord du vapeur Charlotte [illegible] à débarqués dans ce port.
Conditions—comptant.   12 juin

VENTES A L'ENCAN

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.
SAMEDI 13 du courant, à 5 heures P. M., il sera vendu à l'inspection de Winburn, encoignure des rues Notre Dame et Commune, sous l'inspection des gardiens du port, et pour compte de qui il appartiendra,
81 barils Porc mess,
122 do do prime, 36 do têtes, partiellement avariés.
Conditions, comptant.   12 juin

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.
RIZ! RIZ! RIZ!
SAMEDI, 13 courant, à midi, il sera vendu sans réserve, à leur magasin d'encan, rue des Magasins.
60 barriques Riz.
Conditions, à la vente.   12 juin

Vente pour Liquidation.
Vins en barriques et en caisses, &c.
PAR J. B. BLACHE & Co.
MARDI, 16 du courant, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu au No 85, rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon
34 barriques vin rouge St Emilion et St Julien,
22 demi do do Pauillac, Margaux, supérieur,
45 caisses vins supérieurs de différentes qualités,
10 balles de bouchons,
60 caisses eau de fleur d'oranger;
Sardines en boites et demi do, fruits à l'eau de vie, cerises à l'huile, fil à voile en pelotes, liqueurs assorties surfines de Chauvet, curaçao, le tout d'importation directe, étendue de bureaux, &c.   12 juin

ENCAN.
Vente positive et sans réserve
LES soussignés vendront samedi prochain 13 du courant, par l'entremise de M. J. B. Blache, toutes sortes de Marchandises.
Grand assortiment d'articles de Paris. Fantaisies pour dames, soieries, rubans assortis, gants, bas de soie pour femmes et enfans, corsets et cols de [illegible] et pièces d'articles de toute espèce façonnés, boutons, soie et autres articles de modes et de lingerie; bottes, souliers, vestes, gros de bottes, &c. &c.
Les catalogues seront prêts vendredi matin. Les acheteurs sont priés de venir examiner la marchandise avant la vente.   CLAUVIN & LEVOIS,
11 jn   46, Chartres.

PAR SYKES & HYDE
A. DEVALL, encanteur.
Succession de Thomas Hill.
MERCREDI 17 juin 1846, à 4 1/2 heures de l'après midi, à l'encoignure des rues Crapaud et Port, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 5 juin 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de Thomas Hill.
Un lot de meubles meublans, deux caisses de nappes, une charrette, un lot de bouteilles vides &c. &c.
Conditions—Comptant.   6 juin—3

PAR M. BARNETT Jr., Encanteur.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la paroisse de Jefferson, en date du six mai 1846, sera vendu à la Bourse St. Louis, à la Nouvelle-Orléans samedi le vingtième jour de juin 1846, à midi, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la communauté existant entre Isaac T. Preston et feu Catherine L. Preston, savoir:
Les 23 lots de valeur numérotés de un à vingt trois inclusivement, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Derbigny et Roman, et faisant face au Canal Carondelet de la ville de la Nouvelle-Orléans.
Les lots Nos. 2 et 3 mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Derbigny, sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond.
Le No. 4 mesure 29 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Derbigny, 148 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du No. 3 149 pieds sur l'autre ligne et 17 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.
Les lots Nos. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 mesurent chacun 27 pieds 1 pouce et 1 ligne de face au Canal Carondelet, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et 27 pieds 1 pouce et 1 ligne de largeur sur la ligne du fond. Le No. 5 forme l'encoignure du Canal Carondelet et de la rue Derbigny, et le lot No. 15 forme l'encoignure du Canal Carondelet et de la rue Roman.
Le lot No. 16 mesure 30 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Roman, 148 pieds 6 pouces sur la ligne qui le divise du lot No. 17, 149 pieds sur l'autre ligne et 43 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.
Le lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Roman, sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et 30 pieds de largeur sur la ligne du fond.
Les lots Nos 18, 19, 20, 21, 22 et 23 mesurent chacun 27 pieds de face à la rue St. Louis, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et 27 pieds de largeur sur la ligne du fond. Le No. 18 forme l'encoignure des rues Roman et St. Louis.
Le lot No. 7 de l'ilet No. 45 mesure 25 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Claiborne, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, situé entre les rues St. Louis et Canal Carondelet.
Les dits lots étant sont en conformité à un plan dressé par Joseph Pilie, alors arpenteur de la Municipalité No. 2 de la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du prem er mai 1840, et déposé au bureau de David McCay Esq., notaire public dans cette ville, le tout mesure américaine.
Conditions. Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, à dater du jour de la vente, en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété.
Les actes de vente pardevant E. Barnett, notaire public aux frais des acquéreurs.   15 mai—5f 1re

CONDUIT aux épaves de la Municipalité No 1 rue Dumaine, entre Derbigny et Roman—Une VACHE blanche, quelques taches noires, marquée aux oreilles, étampée du côté gauche des lettres qui ressemblent A B, et du côté droit illisible, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Un ETALON alezan, une raie blanche au front, une tache blanche au pied gauche de derrière, étampé sur l'épaule droit des lettres [illegible] F C, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 20 juin les dits animaux ne sont point réclamés, il sera vendu aux dits lieu et heure accoutumés, par l'encanteur nommé par l'Etat.   MICHEL DUREL,
6 juin   Gardien des Epaves.

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman—Un CHEVAL canelle, une raie blanche au front, marque de harnais sur le corps, ayant les jambes de derrière mal à les sans aucune autre marque ni étampe apparente. Si d'ici au 20 juin, le dit cheval n'est pas réclamé, il sera vendu au lieu et heure accoutumés, par l'encanteur nommé par l'Etat.
MICHEL DUREL,
10 juin—10   Gardien des épaves

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman, Un CHEVAL gris, une raie blanche au front, deux pieds blancs, étampé sur l'épaule gauche illisible, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 20 juin, le dit cheval n'est pas réclamé, il sera vendu au lieu et heure accoutumés, par l'encanteur nommé par l'Etat.   MICHEL DUREL,
9 juin—10   Gardien des épaves

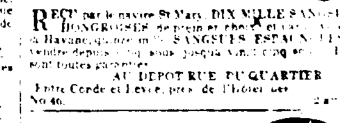

RECU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES de prem er choix et cela de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES à vendre depuis un cinq sous jusqu'à vingt cinq sous. Elles sont toutes garanties.
AU DEPOT RUE DU QUARTIER
Entre Condé et Levée, près de l'hôtel [illegible]
No 46.

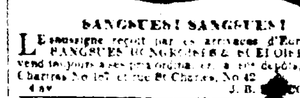

SANGSUES! SANGSUES!
LE soussigné reçoit par les arrivages d'Europe, des SANGSUES HONGROISES & ESPAGNOLES qu'il vend toujours à ses prix ordinaires, à son dépôt, rue de Chartres No 137 et rue St Charles, No 42.
4 av   J. B. [illegible]

SANGSUES.
DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Louisiana, de Philadelphie, et à vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, à des prix les plus modérés, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 50.
Le même l'intérêt a reçu par le brick P. Soulé, SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES qui se vendront depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne seront point pendant la durée des maladies.
12 juin   J. B. SOUBIRAN

A VENDRE—3000 Douzaines de PARFUMERIE A 30 POUR CENT DE [illegible].

	Pièce	Douz
CREME DE PERSE fine, sous	10	$
MOELLE DE BŒUF,	20	. 80
POMMADE fine,	10	1
" surfine,	20	2
" de concombre,	15	1 50
" pots en porcelaine,	35	3 50
" au rhum et quinquina,	35	3 50
" moëlle de bœuf,	35	3 50
" graisse d'ours,	35	3 50
" graisse d'autruche,	35	3 50
" cold cream,	35	3 50
EAU DE COLOGNE, en litre, bouché,	90	9 50
"	50	8 50
" en demi-litre,	40	4 50
" en quarts de litre,	25	2 75
" en huitièmes de litres,	20	1 75
VINAIGRE de rouge,	20	1 95
OPIAT pour les dents,	25	2
EAU DE BOTOT,	$1 00	9 00
POUDRE pour les dents,	25	2 00
ODONTINE,	1 00	8 50
POMMADE du Dr. Dupuytren, pour faire pousser les cheveux,	40	4 00
BANDOLINE FIXATEUR,	30	3
HUILE ANTIQUE,	20	1 75
"	15	1 50
" MACASSAR,	20	1 50
SAVONS,	10	60
CREME D'AMANDE AMERE,	40	3 50
" de Rose, pour la barbe,	40	4
SELENITE, pour teindre les cheveux,	50	4
Extrait-carre taillé, pour mouchoirs,	60	5
"	40	3 50
"	20	1 75
COSMETIQUE,	65	60
"	10	1
"	30	2
EAU-DE-VIE de lavande, 1/4	50	1 75
" Ambrée, litre,	$1 00	10
POUDRE DE RIZ,	05	0 25
HOUPE,	20	1 75

Dépôt d'huile désoxygénée de Motel, garantie inaltérable, pour les horlogers et mécaniciens.
Constamment en magasin, un grand assortiment de chemises, cravates, parapluies, cannes, bretelles, brosseries, peignes, gants, ornemens de coiffure, bourses, éventails, rasoirs, ciseaux, boites nécessaires, mouchoirs, foulards, masques, jouets d'enfants, et beaucoup d'autres articles non détaillés, le tout au plus juste prix.
THE. MOREAU.
151, Royale, encoig. Toulouse [illegible]
26 jan   En face l'Hotel St Charles

VINS en caisses par 12 bouteilles et 24 demi do. St Julien Médoc, Chateau Léoville, Barsac, Sauterne, Haut Barsac et Haut Sauterne, à vendre par
NUMA LACOSTE,
2 mai   103, Royale.

ON a besoin immédiatement d'un Maître d'Etude au Lycée de Franklin, encoignure des rues Royale et Hôpital. On donnera la préférence [illegible] les deux langues. S'adresser au [illegible] de l'une à midi. [illegible] juin

MM. P. A. & L. DELMONICO, ont l'honneur de prévenir leurs amis que leur nouvelle maison No. 2, Broadway, au coin de la rue Marris, New-York, sera ouverte le 1er juin. Ils n'ont rien négligé pour rendre leur établissement commode et agréable, et feront tous leurs efforts pour justifier la confiance du public.
New-York, 20 mai 1846   30mai—30

VINS [illegible] caisses vieux vin St. Julien, et St. Emilion, au bénéfice du draw-back, à vendre par
1 juin   LOISON & SYLVESTRE, 36 Chartres

AMANDES—40 caisses amandes [illegible] coques, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
[illegible] mai   26, Vieille Levée.

BOTTES, SOULIERS, ET BRODEQUINS—[illegible] caisses en débarquement des navires W. Gray et Medora formant un assortiment de chaussures pour commerce de la ville et du [illegible], à vendre par
[illegible]   [illegible] 30 Douane

CIGARES de la Havane—27,000 Regalias, Cazadores, en débarquement du T. Street, de la Havane, à vendre par   J. McCARALI, [illegible]
8 jn   39, Vieille Levée

SUCRE—[illegible] caisses sucre de la Havane, en débarquement du T. Street, à vendre par
J. M. CABALLERO,
8 jn   32 Vieille Levée

CURAÇAO—50 caisses, à vendre par
29 m   NUMA LACOSTE, 103, rue Royale